

Elections

Aux journalistes de jouer l'apaisement

Face à certains manquements au Code d'éthique et de déontologie observés dans leurs médias, les rédacteurs en chef ont mis en place un club pour renforcer leur contrôle sur ce qui se dit sur les ondes et sur ce qui est publié dans leurs journaux. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) dit lui manquer de moyens pour mieux réguler la profession.



Certains journalistes ont déposé leurs candidatures pour les prochaines législatives du 28 novembre. D'autres sont militants de partis politiques et arborent leurs insignes tout en continuant à prester dans leurs rédactions. Des journalistes se lient déjà avec certains candidats pour couvrir leurs activités. Dans les rédactions, certains articles sont diffusés sans passer par le secrétaire de rédaction, ni le rédacteur en chef. Des médias citent les noms des candidats avant la publication officielle des listes par la Céni. *“En 2006, il y avait des journalistes militants. Cette année, on voit des journalistes candidats !”,* analyse Jean-Pierre Lifoli, professeur en sciences politiques et journaliste. Des journalistes proches des candidats se sentent plus importants, plus redevables envers les candidats qui les *“coupent”* (financent) et négligent leur rôle essentiel de traiter de façon impartiale l'information dans leur rédaction.

La Charte de Munich, reconnue par la Fédération internationale des journalistes impose à ces professionnels de *“ne jamais confondre leur métier avec celui du publicitaire ou du propagandiste”*. Le Code d'éthique et de déontologie du journaliste congolais souligne pour sa part que le reporter n'a de directive à recevoir que de sa rédaction.

Sous l'initiative de Médias pour la paix et la démocratie (Mépad), une ONG de promotion d'une presse libre et responsable, des directeurs de médias, des rédacteurs en chef, des journalistes, des représentants de la division de la communication et presse, de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) et du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) se sont réunis le 13 septembre pour un rappel des règles du métier.

L'objectif est de faire des médias des garants de la paix avant, pendant et après les élections. Pour Jean-Pierre Lifoli, ce travail commence par l'encadrement des journalistes par leurs rédacteurs en chef. Jean Pierre Lifoli critique l'absence de conseil de rédaction dans certains médias. C'est ainsi que des papiers de publicité politique échappent aux rédacteurs en chef les moins vigilants.

Parler des problèmes des populations

Les journalistes doivent faire preuve d'impartialité et de neutralité dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront permettre à la population de se choisir des gouvernants capables d'améliorer ses conditions de vie. Le président de Mépad a souligné que *“beaucoup d'électeurs ne dévoileront pas leurs opinions aux journalistes qu'ils soupçonnent de représenter les idées d'un seul parti politique”*.

Il revient donc aux journalistes d'expliquer à leurs patrons de presse, dont certains sont des politiques, les exigences du métier. A l'issue des échanges du 13 septembre dernier, un club des rédacteurs en chef a été constitué dix jours plus tard pour renforcer leur rôle et redoubler de vigilance avec leurs journalistes pour éviter certains dérapages. Le coordonnateur du CSAC, Benoît Kuda, qui se plaint du manque de moyens pour réguler le secteur, rappelle que les médias sont obligés de distribuer des temps d'antenne équitables aux candidats. Le respect du cadre juridique de l'élection, la responsabilité sociale, l'exactitude et la vérification des informations, ont été rappelés lors des débats.

Quand ils vantent les activités des hommes politiques, les journalistes n'identifient pas et ne médiatisent pas les vrais problèmes qu'endurent les populations auxquelles les candidats devraient pourtant dire comment ils résoudront leurs difficultés. Selon Jean-Pierre Lifoli, *“en 2006, les journalistes n'ont préparé ni la population, ni les candidats à accepter les résultats des urnes”*. *“La communauté attend beaucoup de professionnalisme des journalistes pour lui épargner des ennuis”*, a conclu Flory Ngongo, président provincial de l'UNPC.

Trésor Boyongo

A LIRE EN PAGE...

- 1 - Elections/Aux journalistes de jouer l'apaisement
- Territoire d'Opala/Reportage dans le camp de la secte Nzambe Lumumba

- 2 - Reportage de quartier/De l'eau propre dans la «cité canadienne»

- 3 - Le port de l'Onatra n'est plus que l'ombre de lui-même
- ELECTIONS 2011

- 4 - Des salariés font valoir leurs droits
- Bapanzi nsango basunga 'mpo ya kimya

Territoire d'Opala

Dans le camp de la secte Nzambe Lumumba

Le camp de l'Eglise Nzambe Lumumba, à Yakoko (173 km de Kisangani) sur la route Opala, est aujourd'hui déserté par ses adeptes. Olumbu Efanga dit Moïse le libérateur, son chef spirituel, accusé de mêler religion et politique et de désobéissance civile a été arrêté en août et transféré à Kinshasa. Aujourd'hui les habitants craignent surtout les militaires. **Reportage**

Il est 8 h du matin ce vendredi 16 septembre lorsque nous arrivons à Yakoko, localité située à 173 km au Nord-est de Kisangani sur la route Opala, fief de *“Moïse le libérateur”*, Olumbu Efanga de son vrai nom, chef spirituel de l'Eglise Nzambe Lumumba (dieu Lumumba). C'est là qu'est installé des deux côtés de la route le vaste camp qui hébergeait plus de 20 000 habitants avant que Moïse ne soit arrêté par les militaires des Forces armées

congolaises au mois d'août et que ses fidèles soient dispersés. Aujourd'hui le camp est calme, les hangars vides. Moïse a été envoyé à Kinshasa car il est poursuivi pour atteinte à la sécurité de l'Etat (ses adeptes s'opposent aux militaires du pays, non respect de l'emblème national, immixtion en politique), viols pour mariages avec des mineures, a souligné le ministre de l'Intérieur interpellé sur l'insécurité dans ce territoire par l'Assemblée

(suite à lire page 2)

provinciale le 21 septembre dernier. A l'entrée du camp, un poste de garde bien surveillé, signe d'une bonne organisation sécuritaire. Tout le monde décline son identité et attend l'aval du chef pour y pénétrer. Dans la cour, des poteaux où étaient hissés les drapeaux, de son mouvement politico-religieux au centre entourés de ceux de la RDC, du PPRD (Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie), du Club Autsaï Asenga (CAA) dont Moïse est président local et du Mouvement national congolais

du monde, Kimbanguisme rénové.” En 2008, Guy Lumumba se déclarant l'un des enfants de Patrice Emery Lumumba débarqua dans ce lieu qu'il n'a quitté qu'après l'arrestation de Moïse. Les raisons exactes de sa présence ne sont pas connues. Les yeux rivés sur la porte d'entrée de cette maison, tristes, les mains aux joues, les cheveux couverts, ses femmes assises chacune devant sa porte ou en groupe de cinq à dix attendent le retour de leur mari. “Nous avons mis au monde avec notre mari, et nous



Un groupe de femmes de « Moïse le libérateur » © Mongongo

Lumumba (MNC/L). On y voit une école primaire (EP Lumumba) et secondaire, un centre de santé, des pharmacies et un marché qui ne fonctionnent plus.

30 femmes

C'est le demi-frère de Moïse, Victor Okolola, qui garde actuellement le lieu. Il explique que depuis “l'arrestation de son frère, personne ne bouge. Des champs de 5 à 7 km sont abandonnés à la suite de l'arrivée des militaires”. En plus de ses 12 enfants, il a du mal à nourrir toutes les femmes de son frère, les militaires lui ayant interdit toute activité religieuse et l'accès aux champs. Les adeptes eux sont partis et les dons sont rares. Les gens qui avaient déserté leurs villages pour camper à Yakoko, ont peu à peu regagné leurs terroirs. Le long de la route, on en aperçoit de petits groupes qui partent dans toutes les directions munis de leurs bagages. De part et d'autre de la route, des hangars accueillent des milliers de personnes lors du culte. C'est dans une maison de deux chambres entourée de plusieurs maisonnettes où logent ses femmes qu'habitait le chef. Dans son salon, les effigies du chef de l'Etat, du gouverneur de province et de certaines personnalités de l'administration locale. Sur les murs, on peut lire : “Centre évangélique Mokano na Nzambe (la volonté de Dieu), Lumumba lumière

l'attendons ici toute en gardant les enfants”, témoigne Solange, une de ses jeunes épouses. L'actuel maître de lieu n'hésite à les présenter aux visiteurs. Moïse lui même choisissait ses nombreuses femmes et les dotait selon son frère. Les plus jeunes lui étaient offertes par ses adeptes en guise de gratitude. Une de ses femmes rencontrée au camp était élève dans une école secondaire à Kisangani. Elle était partie en 2009 en vacances sur la route Opala mais sa famille l'a emmenée à Moïse. Agé de 50 ans, Olumbu Efanga a 40 enfants et plus de 30 femmes (de 20 à 40 ans) indique plusieurs sources, notamment la société civile. Certaines familles de Yakoko s'opposaient tout de même aux pratiques de cette secte. “Nous avons refusé la dot qu'il nous avait proposée, la fille a fini par fuir et elle continue ses études”, témoigne Ngonde Ofafele, un habitant. “Ces femmes comme beaucoup d'autres adeptes ont perdu leur liberté de conscience et de pensée à cause des enseignements religieux erronés qu'elles ont reçues”, affirme Jean-Noël Ikoliaka, président de la société civile d'Opala. Ces populations nécessitent un accompagnement psychosocial car même les chefs locaux croient en Moïse comme étant celui qui est venu les libérer des forces du mal.

Les militaires inquiètent

“L'Etat doit comprendre que Jésus était de l'Asie et n'avait jamais fait le tour du monde. Son œuvre a été propagée par ses disciples. Notre leader est arrêté. Pourquoi nous est-il interdit de prêcher?”, se désole Victor Okolola. Dans la concession, une centaine de membres de sa famille biologique attendent le retour du gourou. Selon Joseph Itchwama, chef de secteur Tooli ad intérim, “comme la tête est coupée, les fidèles doivent rentrer chacun chez lui. Ils obéissaient plus à leur chef qu'à l'Etat”. D'après Ngonde, le responsable de cette Eglise tenait des propos discourtois envers le gouvernement et les autres Eglises, ses chargés de sécurité étaient brutaux. Depuis qu'il est parti la panique liée à la présence des militaires a gagné la population. Selon la société civile d'Opala, à la suite des affrontements, certains habitants ont abandonné leurs champs pour se réfugier en brousse. Les militaires en poste sur place à Yakoko qui les encouragent à rentrer chacun dans son village commettent des exactions selon les adeptes et la société civile. Les chefs locaux sont obligés de les nourrir.

Armand Makanisi

Pratiques religieuses douteuses

Deuxième d'une famille de 24 enfants, Olumbu Efanga est né à Yakoko, le 17 janvier 1961. Il fut agent de l'Etat (greffier) durant 20 ans à Mayoko. “C'était un enfant poli, grand chasseur de gibier.”, déclare Efanga Otoluka, En 2000, il a créé la secte “Nzambe Lumumba” (dieu Lumumba) à Mayoko, pour disait-il, libérer les peuples noirs du joug de l'occident et l'a installée à Yakoko, sa localité natale. Cette secte utilise de l'eau puisée par des petites filles dans des récipients pour “neutraliser toute force maléfique”. On y plonge la Bible, Moïse bénit cette eau et les adeptes boivent cette potion qui ferait, selon eux, des miracles. . D'aucuns croient à Olumbu surtout parce qu'il est venu les libérer des sorciers. Selon l'un de ses adeptes, ceux-ci œuvraient ouvertement et les gens mouraient. “Nos cimetières sont maintenant dans la brousse, nous n'enterrons plus beaucoup de monde comme par le passé”, explique Lokake Esemaka, adepte depuis qu'on lui a attribué la mort de son jeune frère. Il fait ainsi brûler masques, peau des animaux totems ce qui ne plait pas à tous. Il combat aussi toutes les Eglises venues de l'Occident. La secte est qualifiée de “mouvement politico-mystico-religieux”, suite à son implication dans les affaires politiques (drapeau du MNC, PPRD, insubordination face à l'administration..) Elle réunissait ses adeptes chaque samedi ainsi que le 17 janvier et le 30 juin. Ceux-ci venaient des territoires d'Ubundu, Isangi, Ikela en équateur, Banalia... à plus de 150km. En 2008, le gouvernement provincial a fait signer à Moïse un code de bonne conduite suite aux manquements observés dans son mouvement. “Ce dossier est complexe suite aux interférences des hommes politiques”, affirme le ministre Christian Atama Tabe. En juillet, des militaires et les adeptes de cette secte s'étaient affrontés faisant des morts et des blessés. Aujourd'hui cette Eglise suscite de nombreux débats dans l'hémicycle de l'Assemblée provinciale et occupe les conversations des habitants et chercheurs de Kisangani.

Armand Makanisi

Reportage de quartier/De l'eau propre dans la “cité canadienne”

Depuis août dernier, l'eau potable coule à nouveau dans la “cité canadienne”, une agglomération de près de 8 000 habitants située sur la rive droite de la rivière Tshopo dans la commune du même nom. C'est vers les années 1997 que cette cité a accueilli ses premiers habitants, victimes d'une inondation. Leur installation avait été rendue possible grâce à un financement du gouvernement canadien pour la construction des maisons en terre battue. D'ou le nom de cité canadienne.

Quatre bornes fontaines ont donc été construites à proximité des habitations par la Régie de distribution d'eau, avec le financement du gouvernement provincial. Depuis plus de trois ans, les habitants délocalisés du site de construction de l'Hôtel du gouvernement vivaient avec ceux trouvés dans cette cité qui n'a pas de raccordement eau potable. Avant eux, des réfugiés venus du Soudan s'y étaient installés.

Privés d'eau potable, les habitants consommaient l'eau impropre des sources. “Nous pouvions y voir des ascaris rouges (vers parasites, Ndlr)”, se souvient Lobela Honorine, une habitante. “Sur 1 000 malades enregistrés depuis le début de cette année, 80 % souffraient de la malaria et 60 % de maladies d'origine hydrique”, informe Annie Lole, infirmière au centre de santé Maria Malkia. Beaucoup d'habitants souffraient de la typhoïde, maux de vente,... “Ces bornes fontaines représentent un soulagement. Avant, nous parcourions deux kilomètres pour puiser de l'eau. Mais, elles ne sont pas des cadeaux, plutôt un droit. En nous délocalisant, les autorités avaient promis l'eau et l'électricité”, rappelle Catherine Elemba, une habitante. D'autres progrès sont attendus. La cité canadienne ne dispose pas d'un centre de santé, ni d'une pharmacie de secours. “Nous recourons au centre de santé Malkia de l'église catholique et celui de la 21ème Communauté nations du christ en Afrique (C.N.C.A) à deux kilomètres d'ici”, se lamente Divine Asuga, enceinte et visiblement fatiguée. Les habitants se plaignent également de la divagation des vaches qui dévastent les champs et détruisent les maisons. De petits conflits qui minent les relations entre habitants.

Hortense Basea



L'une des 4 bornes fontaines nouvellement construites à la « cité canadienne » par la Regideso © Mongongo

Le port de l’Onatra n’est plus que l’ombre de lui-même

Depuis plus d’une décennie, le port de l’Office national de transports de Kisangani se meurt. De très rares bateaux y accostent et ceux qui assuraient le trafic sont tous en panne. Les agents qui vieillissent, fondent leur espoir sur les investisseurs privés depuis que l’Onatra a été transformé en société commerciale.

Dans le port public de la Société commerciale des transports et des ports (ex Office national des transports, Onatra), la vie s’est arrêtée depuis longtemps. Les grosses grues sont immobiles et rouillées, un quai est en ruine, les herbes poussent. Aucun docker ne s’active à charger et décharger les barges. Aucune indication de la nouvelle dénomination “Société commerciale de transport et des ports” (SCTP), intervenue en décembre 2010, sur les murs. L’exploitation portuaire, ainsi que le transport fluvial constituaient ses activités principales. Des bateaux courriers assuraient le transport des personnes entre Kinshasa et Kisangani en passant par Bumba et Mbandaka à l’Equateur. Par ce port transitait les marchandises transportées sur le fleuve. Mais le directeur provincial, Jean-Marie Dombi, ne se souvient même plus de quand date l’accostage du dernier bateau courrier : “Plus d’une décennie, je ne sais plus exactement.” De temps à autre, des entreprises forestières louent des bateaux cargos à partir de Kinshasa pour évacuer leur bois. Des bateaux des privés y accostent parfois et payent le droit d’accostage. Ces privés

maintiennent un peu d’ambiance au port pendant leur séjour. Les marchandises des commerçants sont exposées à ciel ouvert. Les services de l’Etat sont eux très visibles à l’entrée du port pour le contrôle des bagages et des voyageurs. L’Onatra loue ses entrepôts à la Monusco. Le beau bâtiment à étages qui sert de bureau semble déserté tant les allers et retours des usagers sont rares. Ceux qui y viennent ne s’empressent guère. Les gardes sont là assis, parlent entre eux l’air fatigué de ne rien faire... La descente aux enfers “Les bateaux sont en panne et en très mauvais état. L’entretien est coûteux. Mais les vraies causes nous échappent”, souligne inquiet le directeur provincial. Une seule grue de 10 tonnes fonctionne sur les sept. “Elle ne peut rien faire, elle est de moindre capacité”, se désole-t-il. Le personnel a vieilli. Il est passé de 150 agents à 48. Le salaire vient de Kinshasa chaque mois selon le directeur. Mais le décompte final, les soins médicaux et la pension de retraite des agents n’arrivent pas. “On ne recrute plus, les agents meurent, les autres partent en mutation et retraite”, explique le directeur de l’Onatra. Pourtant, avant “avec ses

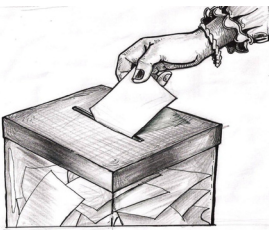
propres bateaux cargos et courrier, le transport était assuré convenablement entre Kinshasa et Kisangani en passant par les localités riveraines”, fait remarquer Marcel Ilunga, commandant de la police de l’Onatra. Ce qui motivait les agents qui bénéficiaient d’autres avantages sociaux. Cette absence de bateaux courriers insécurise aussi les voyageurs obligés de prendre des pirogues, des baleinières ou carrément de monter sur des barges de transport de marchandises, ce qui les expose aux intempéries, vents et soleil. Ces unités flottantes sont aussi peu contrôlées. Mais le directeur espère la relance de son entreprise grâce au partenariat avec des investisseurs privés car ce changement a fait de l’Onatra une entreprise commerciale. Localement, il estime cependant que la faiblesse de l’activité économique freine la reprise. Le port est seulement un lieu de transit. Le directeur se désole : “Les centres de production n’existent plus comme dans le passé à l’intérieur du pays. Le café, l’hévéa,.....ne sont plus visibles. On ne voit que le bois.”

Armand Makanisi

ELECTIONS 2011

Les candidats plus diplômés qu’expérimentés

Dans l’ensemble de la province, 1237 candidats se sont présentés à la députation nationale pour 54 partis politiques, un regroupement politique et 4 indépendants. Pour toute la province, on dénombre 111 femmes. Six candidatures ont été rejetées, essentiellement des candidats des partis politiques nouvellement créés. Deux candidats étaient en même temps candidats et suppléants sur la même liste. D’autres n’avaient pas l’âge requis à la date de clôture de dépôt de candidature. À Kisangani, les 230 candidatures dont 25 de femmes ont été retenues. “La plupart ont plus de diplômes universitaires que d’expérience professionnelle dans les domaines que prévoit la loi électorale”, informe un agent de la CENI Kisangani. Une fois élus, ces candidats ne seront pas du tout compétitifs pour effectuer le travail d’un député national, ajoute-t-il. Contrairement aux élections de 2006 où les candidats s’étaient préparés, cette fois-ci certains ont été récupérés en dernière minute par les partis politiques.



Journée internationale de la paix : crainte d’élections troublées

Une conférence-débat a été organisée sur le thème “la paix et les élections en République démocratique du Congo” à l’occasion de la journée internationale de la paix commémorée le 21 septembre. Les craintes d’avoir des élections troublées ont été au centre des échanges. Le démarrage de la campagne avant la date légale, les accrochages entre militants et les discours d’exclusion, de haine tribalo-ethnique de la part de ceux qui aspirent diriger demain sont des comportements dangereux pour le processus électoral, a souligné la représentante de la société civile. Pour sa part, le gouverneur de province a indiqué qu’il a appris que certains partis politiques se préparent pour saboter les élections en créant des désordres dans la ville. Il a lancé un appel aux partis politiques, à la société civile, aux Institutions pour créer un climat de tolérance mutuelle, de paix et de civisme.

Les jeunes de Mangobo appelés à “voter utile”

19 septembre : le Forum d’échanges pour le développement intégral (Fedi) a appelé des jeunes d’associations et des responsables d’Eglises de la commune Mangobo à Kisangani à “voter utile”. Les échanges se sont déroulés à l’Eglise Communauté baptiste du fleuve Congo (CBFC/Mangobo). “Vous nous aviez promis la réhabilitation des routes, un salaire décent... Mais, il y a grève partout. Une fois élus, c’est pour revenir cinq ans après”. C’est en ces termes, dans une saynète présentée par le Groupe théâtral étoile de force des jeunes, que les acteurs ont reproché à leurs élus de 2006 de ne pas avoir tenu leurs engagements. Cette année encore, certains candidats sollicitent leurs suffrages sans leur proposer le moindre projet de société. Le pasteur Lobela Yenga de l’Eglise CBFC, a essayé de guider les futurs électeurs : “Un bon candidat doit avoir une spiritualité élevée, un bon témoignage social et moral... Le progrès ou la faillite d’un pays dépend de la valeur de la personne choisie par la population”. De son côté, le président de l’association des jeunes dénommée “Bana Etats-Unis (référence à la puissance de l’Amérique)” regrette que les élus servent plus leurs intérêts personnels et ceux de leurs partis politiques. Son collègue de l’association “Chine populaire” reconnaît être, comme d’autres, manipulés par les politiciens qui leur font des dons. “J’ai déjà porté la veste d’un candidat qui sollicitait un espace pour parler dans mon Eglise, mais il en a profité pour demander aux fidèles de voter pour lui”, dénonce le pasteur Lobela. “Les politiciens financent nos associations. Si nous n’y prenons pas garde, nous allons nous entretuer pour un candidat qui nous oubliera

comme en 2006 ! Soyons vigilants cette fois !”, exhorte un autre jeune. Pour le père Zénon du Groupe d’action pour le développement intégral des jeunes (Gradi-jeunes), la commune de Mangobo, réputée révolutionnaire peut changer les choses en opérant un choix judicieux lors du prochain scrutin.

Hortense Basea

Bunia : violences pré-électorales

16 septembre, 39 cases y compris les salles de classe d’une école ont été brûlées à l’issue d’une dispute entre les représentants de deux partis politiques dans la collectivité Walendu, au village Masumbuko. Les partisans de ces deux leaders ont déchiré respectivement les drapeaux de l’autre placé dans les parcelles de ces deux chefs. Après de longues discussions, ils ont mis le feu à leurs maisons. Selon le chef de collectivité Walendu, Jean Eden Diogo, des gens venus de la localité voisine de Bulu situé à 5 km ont alors brûlé 39 cases. Les éléments de la police sont intervenus pour remettre de l’ordre. Le chef de collectivité demande que la sécurité en cette période électorale soit renforcée pour éviter ces violences. Toujours dans le district de l’Ituri, dans le territoire de Mahagi dans la cité de Ndrele, le jour de la clôture de dépôt de candidature, deux personnes se sont disputées dans la rue pour un candidat, l’un a donné un coup de machette à l’autre qui a succombé sur le champ. Il soutenait un candidat qui habite sur place et l’autre, un qui n’habite pas la cité.

Anualite Unyuthi

Opala : la population attend de nouveaux élus

Le long de la route des rameaux sont placés dans les villages, où la population demande aux passants si leur candidat serait en route. A partir de la rivière Lomami (204 km) jusqu’à la cité d’Opala des calicots portant l’effigie d’un prétendant candidat avec mention “nous soutenons tel à 100%”. Sur place à Opala, tôt le matin, des jeunes portant des T-shirts, képis avec effigie des politiciens sillonnent les avenues avec mégaphone pour annoncer son arrivée. Ils placent des calicots. A la place des martyrs, des jeunes femmes échangent, “nous avons reçu des pagnes, tricots et chapeaux dans notre association des jeunes pour qu’on vote”. Des drapeaux neufs des partis politiques flottent dont nombreux sont nouvellement implantés dans ce coin de la province. Dimanche 18 septembre un candidat de diaspora arrive avec deux jeeps. Ce dernier est à sa deuxième visite depuis sa naissance après celle de l’enrôlement. Pendant ce temps un autre candidat qui habite Kisangani regroupe des gens pour vanter ses mérites en critiquant les autres, témoigne un commerçant. Mais le long de la route, la majorité des paysans exprime un sentiment de désolation. “On ne sait qui voter cette fois-ci. On a mandaté un député national et deux provinciaux. Ils nous ont promis la réhabilitation de la route, implantation d’une chaîne de radio, réseau de communication par téléphone. Rien n’a été fait”, fait remarquer Jean-Pierre Yenga, enseignant à Yaengela, (220 km). “C’est sur base des souffrances endurées avec ces élus qu’on les a votés en 2006”, se désole Christophe Melesi Linana directeur d’école. Plus d’une personne se demande dans quel mandat peut-on encore espérer voir la route Opala réhabilitée. Or, la société civile d’Opala avait invité toutes les couches à une conférence-débat, mais en vain. “Personne n’a déposé sa candidature ici sur place. Le responsable de bureau de liaison de CENI chôme”, affirme Antoine défenseur de droit de l’homme. “Aucune promesse n’a été réalisée, certaines personnes ont reçu des fonds de l’Etat pour le compte du territoire. La population attend voir de bons dirigeants et non plus des démagogues”, explique Mulenge Aiwe Kibala, Administrateur. Selon certains membres de la société civile d’Opala appuyés par un agent de la Ceni, un des députés en fonction est suppléant d’un nouveau prétendant candidat à la députation nationale car il n’est pas sûr de se faire réélire.

Armand Makanisi

Kisangani

Des salariés font valoir leurs droits

(Syfia/RCN) Bon nombre de travailleurs sont rétablis dans leurs droits après avoir saisi l'Inspection du travail, voire la Justice pour dénoncer les abus de leurs patrons. En amont, chaque employeur est en principe tenu de faire signer un contrat à ses salariés.

Une procédure généralement gagnante. De plus en plus de travailleurs recourent à l'Inspection du travail pour régler un litige qui les oppose à leurs employeurs. Une domestique a été congédiée début 2011 à cause d'un retard. Son patron, un expatrié, avait chargé le comptable de lui verser son décompte final (200 \$ environ), mais la domestique a refusé de toucher cet argent et a saisi immédiatement l'Inspection du travail. Après conciliation, elle a finalement touché près de 400 \$. Elle travaillait sans contrat de travail depuis deux ans, ne bénéficiait ni d'allocations familiales ou de transport, ni de frais de logement et son salaire était inférieur au seuil légal.

“Rien que pour l'année en cours, j'ai arbitré une dizaine de conflits. Tous ont abouti à la conciliation totale”, explique Jack Kongo Lokutu, inspecteur du travail. Selon lui, les statistiques de l'ensemble des inspecteurs de son service indiquent 83 plaintes enregistrées en 2009, 67 en 2010 et 74, rien que pour le premier semestre 2011. Parmi ces plaintes 55 ont été transmises au Tribunal de grande instance (TGI) en 2009, 39 en 2010 et 19 déjà en 2011. Cette évolution s'explique par le rétablissement de l'autorité de l'Etat après les années de guerre et par la présence de nombreux juristes à Kisangani, grâce auxquels les travailleurs ou leurs avocats saisissent facilement l'Inspection du travail ou la Justice.

D'abord l'Inspection du travail

En décembre 2010, 43 des 63 agents de l'entreprise de gardiennage Magenya ont porté plainte à l'Inspection du travail contre leur employeur pour rupture de contrat de travail sans préavis et insuffisance du décompte final. L'article 64 du Code du travail stipule en effet que “(...) la durée du préavis de résiliation ne peut être inférieure à quatorze jours ouvrables à dater du lendemain de la notification, lorsque le préavis est donné par l'employeur (...)”. La partie qui prend l'initiative d'une rupture anticipée doit verser à l'autre partie une indemnité compensatoire.

Ce qui ne semble pas avoir été le cas ici. “Nous étions surpris le matin du 17 décembre d'apprendre que notre travail était fini”, raconte Jean-Paul Elongo Metu, porte-parole des anciens agents de Magenya. Cette entreprise avait un contrat de sous-traitance pour sécuriser des installations de la Monusco. D'un commun accord, les deux parties ont mis fin à leur contrat et les agents se sont retrouvés au chômage. La Monusco avait prévenu Magenya depuis septembre 2010, apprendront les agents à l'Inspection du travail. Sur 43 d'entre eux qui ont saisi ce service, 32 ont signé en avril leur procès-verbal de conciliation totale et les décomptes finals ont été payés entre 120 et 150 \$. Les autres attendent leur procès verbal de non conciliation pour aller en justice. Ils estiment mériter plus.

“Lorsqu'un conflit survient dans le cadre de l'exécution d'un contrat de travail, l'employé lésé doit recourir d'abord à l'Inspection du travail qui a la charge de la conciliation”, explique Serge Bopengo Enginda, juge au TGI de Kisangani. Selon la loi n°015/2002 du 16/10/2002 portant Code du travail, ce n'est qu'en cas d'échec



total ou partiel de la tentative de conciliation que le litige peut être soumis au TGI.

Exiger un contrat

Auparavant, les travailleurs se plaignaient souvent de la lenteur de la procédure dans les tribunaux ordinaires. Pourtant, depuis 2002, la loi n°016/2002 du 16/10/2002 organise des Tribunaux du travail dans chaque ville où il y a des TGI. Ces tribunaux doivent associer des juges assesseurs issus du monde professionnel pour éviter des condamnations disproportionnées et préserver les intérêts des employeurs comme ceux des travailleurs. Mais, ces tribunaux spécialisés tardent à être installés.

Bon nombre de conflits pourraient être évités en amont. Selon le Code du travail, tout travailleur doit signer un contrat qui doit comprendre (article 36) : la date d'entrée en vigueur et la durée, la nature, l'objet et le lieu de travail, la rémunération et les avantages complémentaires. La loi fixe des minima pour chaque catégorie de travailleurs. “Pas besoin d'avoir un gros salaire pour signer un contrat de travail !”, a dernièrement rappelé le juge Bopengo à des patrons des médias, lors d'un débat sur les maux qui rongent la presse, organisé par l'ONG Médias pour la paix et la démocratie (MEPAD). L'Ordonnance n°08/040 du 30 avril 2008 fixe le taux journalier du SMIG légal à 3 \$ par jour pour le manœuvre ordinaire. En outre, l'article 230 du Code du travail autorise les travailleurs à se regrouper en syndicats pour défendre leurs droits.

Vincent Baruani et Pépé Mikwa

Maponomi

Bapanzi nsango basunga 'mpo ya kimya

Nabomonoko boko makambo matali bozangi kotosa mibeko mya mosala mwa bapanzi nsango ba rédacteur en chef bakelaki lyoko lisanga mpo ya konongo maye mazali kolobama o radio to kokomama na zulunale. Conseil enene ya audiovisuel mpe communication (CSAC) ezangi makoki mpo ya kolandela mosala bapanzi nsango bazali kosala.

Boko bapanzi nsango basili kopesa nkombo ya bango na maponomi makosalema mwa 28/11 . Basusu bazali ba-militant ya masanga ma politiki yango emononi na bilembetelo bazali kolata ata ko bazali kokoba na mosala mwa bapanzi nsango. Boko bapanzi nsango bazali nsima ya baye batiyaki nkombo ya bango na ntina “te balobaka makambo ma bango. Na bisika mosusu, nsango ezali kopesama naino secrétaire ya rédaction to mpe rédacteur en chef ayebi te eloko nini ekomami. Bazali kutu kopesa nkombo ya ba-candidat naino Céni esakoli yango te. “O mobu 2006 ezalaki na bapanzi nsango bamikotisaki o masanga ma politiki. Na mbala eye, Tomoni bapanzi nsango batiyi bilongi bya bango mpo “te bapona bango !”, lokola emoni Jean-Pierre Lifoli, molakisi ya mambi ma politiki mpe mopanzi nsango. Bapanzi nsango baye bazali penepene na ba-candidat bami-pesi lokumu, mpe bazali na lotomo ya kosala mosala mwa bango zambi bazali kopesa bango mbongo ; na yango babosani kosala mosala mwa bango na bosomebo. Mibeko mizwamaki na engumba Munich mpe mindimamaki na Fédération internationale ya bapanzi nsango mizali kopesa nzela soko moke te na bapanzi nsango “te basala mosala mwa bango lokola baye bazali kosala publicité to propagande. Mibeko mya mosala mwa bapanzi nsango ya Congo milobi “te mopanzi nsango atosa se mitindo miye miuti o esika ya ye ya mosala.

Na likanisi lya lisanga Mépad (Médias pour la paix et la démocratie), yoko ONG mpo ya kotombola mosala mwa bapanzi nsango na bonsomi, ba-dikitele, ba-rédacteurs en chef, bapanzi nsango, bantoma ya division ya communication , ya UNPC (Union de la presse du Congo) mpe Conseil supérieur ya audiovisuel mpe communication (CSAC) basanganaki mwa 13/09 mpo na kokundola mitindo mya mosala mwa bango. Ezalaki mpo na kosala “te bisika bya bopanzi nsango bizala mpo ya kotombola boboto liboso lya eleko ya maponomi, o eleko mpe nsima ya moponomi. Mosala

la moye mosengeli kobanda na bolendisaka bapanzi nsango o bisika bya bango ya mosala, elobi Jean-Pierre Lifoli. Na yango ye azali kofunda lolenge makita masalemeka te o boko bisika bya bapanzi nsango. Na ntina ena bakomi kolekisa nsango ya kokumisa boko bato.

Koloba makambo ma bana nsomi

Bapanzi nsango basengeli kopesa nsango na bosomebo. Na yango nde bakosalisa bana nsomi bayeba kopono bakambi bakoki kobongisa lobiko la bango. Mokambi wa Mépad ayebisaki “te bana nsomi baike bakoyebisa makanisi ma bango te na bapanzi nsango baye bamononi o miso ma bango “te bazali kondimela lisanga lyoko lya politiki.

Esengeli mpe na bapanzi nsango bayebisa mitindo mya mosala mwa bango na boko bakanzi ba bango bazali kosala politiki. Nsima ya bokutani bosalemki mwa 13/09 lisanga lyoko lya ba-rédacteur en chef likelamaki nsima ya mikolo 10 mpo na kolendisamosala mwa bango mpe kosala “te mbeba isila o mosala mwa bango. Coordonnateur wa CSAC, Benoît Kuda azali kolela lolenge bazangi makoki mpo ya kosembola makambo o bisika bya bopanzi nsango ; ye abakisi “te bapanzi nsango basengeli kokabola ntango ya maloba ndenge moko na ba-candidat banso. O libaku lina batalaki botosi makambo ndenge na ndenge. Awa bazali kokumisa makambo ma bato ba politiki, bapanzi nsango babosani koyebisa makambo manene mazali kotungisa bana mboka na ntina “te bato ba politiki bayebisa boniboni basengeli kopesa eyano. Mpo na Jean-Pierre Lifoli, na 2006 bapanzi nsango balengelaki bana nsomi te ata bato ba politiki na ntina “te bandima bilembo bya moponomi. Bana nsomi bazali kozela mingi “te mosala mwa bapanzi nsango mosalema ndenge esengeli na ntina “te bato bazwa mikakatano na nsima te elobaki Flory Ngongo mokambi wa UNPC.

Trésor Boyongo

Avec le soutien du projet interbailleurs Médias pour la Démocratie et la Transparence en RDC

MONGONGO

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO
journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

Equipe rédactionnelle :

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Ernest Mukuli

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay

Ubundu : Fidèle Utula

Bondo : Vermont Kote

Isiro : Richard Tandro

Buta : Collard Limbombe

Bunia : Ousmane Sylla, Serge César Ndahora
Anualite Unyuthi

Traduction

Lingala : Pierre Komba

Swahili : Jean Fundi

Dessin : Roger Bamungu

Distribution et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

Commercial :

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel : (24 numéros) 20 \$.
Abonnement de soutien : 50 \$ minimum.

Points de vente : Bibliothèque centrale et Faculté des sciences Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Espace culturel Ngoma, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussé Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas, Paroisse Christ Roi Mangobo,